

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres de la société « ASSAD » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 17 septembre 2021

A partir du 04 octobre 2021,

- Les **12 000 000** actions anciennes de la société « **ASSAD** » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : ASS21
 - Code ISIN : TNFSJD6MK251
 - Groupe de Cotation : 32
- Les **12 000 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.